

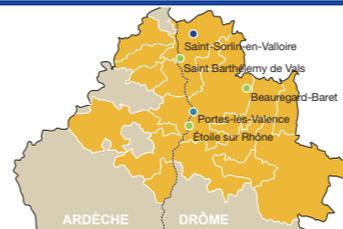
Le devenir des déchets

Emballages triés	Repreneurs	Nouveaux matériaux recyclés
 Bouteilles et flacons transparents clairs	▶ PLASTIPAK PACKAGING (21) > REFRESCO (26)	▶  Nouvelles bouteilles
 Bouteilles et flacons transparents teintés	▶ FREUDENBERG POLITEX (68)	▶  Géotextiles Pulls polaires
 Bouteilles et flacons opaques	▶ MPB (01)	▶  Tubes et conduits Arrosoirs
 Acier	▶ GDE (26)	▶  Voitures Chariots Outils
 Aluminium	▶ CORNEC (77)	▶  Vélos Mobilier
 Briques alimentaires	▶ VAL'AURA (26)	▶  Essuie-tout Papiers - cadeaux
 Journaux Revues Magazines	▶ NORSKE SKOG (88)	▶  Journaux Revues Magazines
 Cartons Cartonnettes	▶ VAL'AURA (26) > EMIN LEYDIER (26)	▶  Papiers
 Cartons des déchèteries	▶ VAL'AURA (26) > EMIN LEYDIER (26)	▶  Cartons ondulés

Le SYTRAD

Le SYTRAD est la collectivité en charge du traitement des déchets ménagers et assimilés produits par les habitants du Nord et Centre Drôme Ardèche.

Créé en 1992, il est composé de 17 structures intercommunales, soit 352 communes et plus de 510 000 habitants.



Les équipements de traitement du SYTRAD

Le tri sélectif :

1 Centre de tri des collectes sélectives
(Portes-lès-Valence)



Plastiques / Métaux / Briques alimentaires
Papiers / Cartons
Cartons de déchèteries



Séparation des emballages par matière, mise en balles et envoi vers les usines de recyclage.

La poubelle grise :

3 Centres de Valorisation Organique
(Étoile-sur-Rhône, Saint Barthélemy de Vals, Beauregard-Baret)



Épluchures et restes de repas, sacs et films en plastique, barquettes et pots en plastique et polystyrène...



Transformation des déchets organiques en compost

Enfouissement des déchets non valorisables issus des centres de valorisation ainsi que les encombrants et l'amiante lié de certaines déchèteries

1 Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
(Saint-Sorlin-en-Valloire)



Pour plus d'informations, contactez le SYTRAD :
7 rue Louis Armand - 26800 Portes lès Valence - 04 75 57 80 00
www.sytrad.fr - contact@sytrad.fr



Centre de tri des collectes sélectives de Portes-lès-Valence



Présentation générale

Situé à Portes-lès-Valence, le centre de tri réceptionne chaque année près de 26 000 tonnes de déchets recyclables issus des 17 collectivités membres du SYTRAD.

Il a pour fonction de séparer et de conditionner les emballages provenant, d'une part, du conteneur ou du bac bleu (papiers / cartons) et, d'autre part, du conteneur ou du bac jaune (bouteilles et flacons plastique / emballages métalliques / briques alimentaires). L'installation permet également la mise en balles des cartons provenant des déchèteries.

Aujourd'hui, à travers cet outil industriel, le SYTRAD traite la totalité du gisement issu de la collecte sélective de l'ensemble de son territoire à l'exception du verre qui est directement acheminé vers sa destination de recyclage, la verrerie.



Plus d'informations sur le centre

Ouverture : mai 1999

Capacité : 40 000 tonnes/an

Collectivités desservies : les 17 collectivités membres du SYTRAD ; soit 352 communes et plus de 510 000 habitants

Effectif : 26 personnes dont 8 personnes salariées de l'Atelier Protégé «Les Compagnons de la Drôme».

Une fois triés, les emballages sont vendus à des usines de recyclage afin de leur donner une seconde vie.

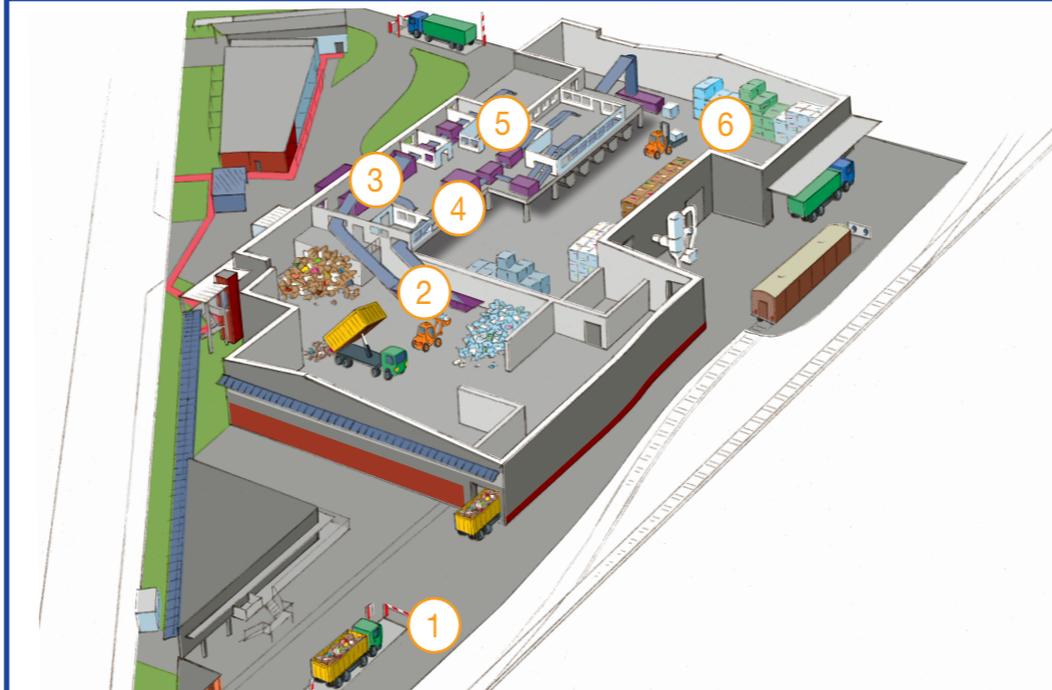
Zoom environnement

Le centre de tri a été construit conformément au référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE).

Afin de répondre à ces exigences, le SYTRAD a mis l'accent sur la limitation de la consommation d'eau et la production d'énergie renouvelable en équipant le site de 186 m² de panneaux photovoltaïques.

De plus, à travers la démarche "Qualité de Vie au Travail", le SYTRAD travaille sur l'ergonomie des postes de travail ainsi que sur la valorisation du métier et son organisation collective.

Fonctionnement du site



Rappel des consignes de tri...

Pour permettre une valorisation optimale des déchets recyclables, limiter les coûts de traitement et assurer la sécurité des agents, il est essentiel de respecter les consignes de tri indiquées sur les conteneurs ! En particulier, les déchets polluants et dangereux comme les piles, batteries, déchets électroniques, ampoules et produits chimiques doivent être directement apportés en déchèteries. Si vous avez une incertitude, renseignez-vous auprès de votre structure intercommunale ou rendez-vous sur www.sytrad.fr



1 Réception & Contrôle d'accès :

Les camions sont pesés et identifiés, en entrée et en sortie de site, grâce au pont bascule. Les données sont ensuite envoyées au bureau de contrôle. Une fois le contrôle terminé, les camions pénètrent dans une zone fermée puis déversent leur chargement sur une aire de réception.

2 Trémies d'alimentation :

Les papiers / cartons (issus du bac ou du conteneur bleu) et les plastiques / métaux / briques alimentaires (issus du bac ou du conteneur jaune) sont chargés dans deux trémies d'alimentation distinctes.

3 Chaîne de tri pour les bacs ou conteneurs bleus :

Elle permet de séparer la famille des papiers et des cartons en deux catégories : les journaux, revues, magazines / les cartons, cartonnets.

Chaque année ...

16 000 tonnes
de papiers et de cartons recyclées

4 000 tonnes
de plastiques, métaux et briques alimentaires recyclées

6 000 tonnes
de cartons de déchèteries recyclées

4 Chaîne de tri pour les bacs ou conteneurs jaunes :

Elle permet de séparer la famille des bouteilles plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires en six catégories : les plastiques transparents (PET) clairs / les PET teintés / les plastiques opaques (PEHD) / les emballages en acier / les emballages en aluminium / les briques alimentaires.

5 Cabines de pré-tri et de contrôle qualité :

Tout au long de la chaîne, des agents contrôlent la qualité de chaque flux.

Les refus (matériaux souillés ou erreurs de tri) sont isolés en vue d'un traitement spécifique.

6 Stockage & Expédition :

Une fois triés par les machines et les agents, les différents matériaux tombent dans des box situés en dessous des deux chaînes de traitement. Ils sont ensuite compressés en balles puis stockés avant d'être vendus à des industriels qui vont leur donner une seconde vie.

42%
des expéditions se font par
voies ferroviaires